



Votre résidence


Groupe Valophis

N°60 - Mars 2016 • www.groupevalophis.fr

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES
DU GROUPE VALOPHIS

Dossier

➤ Pour nous contacter...
vous avez le choix !

Edito

Chers résidents,

Notre ambition est de développer toujours plus la qualité de nos services et de proposer au plus grand nombre des logements confortables, abordables et adaptés aux différentes étapes de la vie. Offrir des solutions adaptées à vos besoins et répondre au mieux à vos demandes, supposent d'abord d'être à votre écoute et d'entendre vos préoccupations.

C'est la raison pour laquelle nous développons en permanence les moyens de communiquer avec nous.

Bien sûr, votre gardien reste votre interlocuteur privilégié pour les questions de la vie quotidienne. Mais en cas d'absence, un numéro unique dédié, votre espace sécurisé sur Internet

et maintenant l'application Valophis accessible sur smartphone, sont autant de solutions facilement accessibles, quelle que soit l'heure et où que vous soyez.

Vous faciliter la vie, c'est la volonté des équipes de Valophis et le sens de leur mission. Elle est inscrite dans notre projet d'entreprise Valophis 2020. Elle nous impose d'être réactifs, innovants et efficaces. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller.

Abraham Johnson,
Président de Valophis



En bref

Valophis récompensé pour sa gestion de l'énergie !

Le groupe Valophis a été certifié ISO 50 001 par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) fin 2015. Cette certification récompense une démarche qui a permis d'économiser près de 20 % sur les dépenses de chauffage entre 2009 et 2015. Valophis est le premier bailleur social à obtenir cette distinction.

En chiffres

➤ 9 743

interventions ont été réalisées par la régie de travaux sur le patrimoine de Valophis en 2015.



> Créteil

Solidarité



Une rencontre a été organisée pour fêter la fin des travaux

Valophis a rénové un foyer de France Terre d'Asile, à Créteil, début décembre. Les travaux se sont terminés par une réunion chaleureuse entre les ouvriers et les résidents.

Tout a commencé à l'été 2015 quand Lenka Middelbos, directrice du foyer France Terre d'Asile à Créteil,

a reçu la visite de la directrice de la maintenance et de l'exploitation de Valophis, Marie-Line Da Silva, qui décide alors de rénover le bâtiment. Doté d'une capacité d'accueil de 200 personnes, le centre héberge des demandeurs d'asile en transit ou résidant pour de longues périodes. « Au départ, il s'agissait de repeindre les parties communes mais compte tenu de l'urgence



humanitaire que représentait l'accueil des migrants, nous n'avons pu faire autrement que de doubler notre budget pour réaliser les interventions qui nous semblaient indispensables », explique François Gourhand, directeur de la régie, chargé du chantier.

Ces travaux se sont ajoutés aux autres déjà programmés par la régie. Ils ont mobilisé une équipe de vingt personnes pendant deux mois. Les ouvriers n'ont pas regretté ce surplus de travail tant l'expérience humaine a été forte. « Les ouvriers ont été touchés par les histoires des résidents et les épreuves qu'ils ont surmontées. Ils se saluaient tous les matins et les familles leur préparaient des boissons chaudes. Un véritable lien s'est établi », raconte la directrice du centre.

En plus d'améliorer le cadre de vie, ces rénovations auront donc permis de vivre un beau moment de solidarité. En témoigne la fête de fin de chantier du 27 janvier, lors de laquelle les résidents avaient préparé des spécialités de leur pays pour remercier les ouvriers.

> Patrimoine

Près de 1 160 logements rachetés en 2015

En 2015, le groupe Valophis a poursuivi sa politique de rachat de logements sociaux.

Ainsi, Valophis Habitat a acquis auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne, 302 logements au Perreux ainsi que 200 logements dans le quartier des Groux à Fresnes. La résidence des Groux qui appartenait à la Ville de Paris, était déjà gérée par Valophis Habitat depuis deux ans. L'office devenu propriétaire au 1^{er} janvier 2016, va pouvoir lancer une vaste opération d'aménagement : les logements locatifs sociaux actuels seront progressivement démolis pour faire place à des logements plus modernes et 90 logements en accession sociale à la propriété seront construits.

Par ailleurs, Valophis La Chaumière de l'Ile-de-France a racheté deux résidences en Seine-et-Marne, l'une de 85 logements à Savigny-le-Temple et l'autre de 83 logements à Nandy. Valophis Sarepa a acquis 489 logements à Egly, dans l'Essonne.



Les résidences de la rue Bois d'Arqueil à Nandy



Les résidences de la Longue Mare à Egly

ZoOm sur...

Fête des voisins 2016 : à vos préparatifs !

La traditionnelle fête des voisins aura lieu cette année le 27 mai pour sa dix-septième édition ! Dès à présent, pensez aux préparatifs. Inscrivez-vous auprès de votre gardien afin qu'il vous fournisse les affichettes, ballons, T-Shirts... Si c'est vous qui organisez, Valophis peut vous accorder une aide forfaitaire de 60 € pour couvrir les frais (120 € pour les résidences de plus de 200 logements). Vous pouvez également faire une demande auprès du Fonds d'initiatives locales, le « FIL » si votre projet est conséquent.

Et surtout, parlez-en autour de vous. Plus vous serez nombreux à vous répartir les tâches, plus vous serez nombreux à faire la fête !

En bref



Vos coordonnées changent ? Faites-le nous savoir !

Si vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse mail, n'oubliez pas de communiquer vos nouvelles

coordonnées à votre gardien, à votre chargé de gestion locataires ou de les modifier via votre espace locataire accessible à partir du site Internet www.groupevalophis.fr

et sur l'application Valophis. C'est important. Votre gardien peut avoir besoin de vous contacter rapidement.





La date limite de paiement de votre loyer est affichée dans votre hall d'immeuble

> Gestion locative

3 jours pour payer votre loyer

Dès mars 2016, vous avez trois jours ouverts pour payer votre loyer. Explications.

> **Vous réglez votre loyer par TIP ou par chèque bancaire ?** Vous pouvez déposer votre règlement auprès de votre gardien (sans oublier d'y joindre votre TIP).

Au-delà de ces 3 jours, vous devrez impérativement l'envoyer au centre de traitement des TIP, toujours accompagné de votre TIP :
Centre de traitement des TIP
75135 Paris Cedex 18.

> **Vous réglez par carte bancaire ?** Vous disposez également de 3 jours pour vous connecter sur votre espace locataire, accessible sur notre site Internet www.groupevalophis.fr ou sur votre smartphone via l'application



Valophis. Elle est téléchargeable à partir de l'Apple Store ou de Google Play.

Ces nouvelles dispositions nous permettent de traiter votre règlement et de mettre à jour plus rapidement votre compte. De plus, elles vont nous permettre de repérer plus vite les locataires en difficulté de paiement et leur éviter l'engrenage de la dette. Ils seront contactés, par leur chargé de gestion locataires, pour étudier toutes les solutions envisageables pour faire face aux prochaines échéances.

Plus simple et plus rapide, vous pouvez aussi régler votre loyer par prélèvement automatique. Renseignez-vous auprès de votre gardien, il vous fournira un formulaire.

Bon à savoir

Dégât des eaux : un règlement plus facile et rapide

Les dommages causés par un dégât des eaux relèvent en principe de votre contrat d'assurance multirisques habitation. Pour faciliter et accélérer l'indemnisation, les sociétés d'assurance ont mis au point « la convention CIDRE ». Explications.

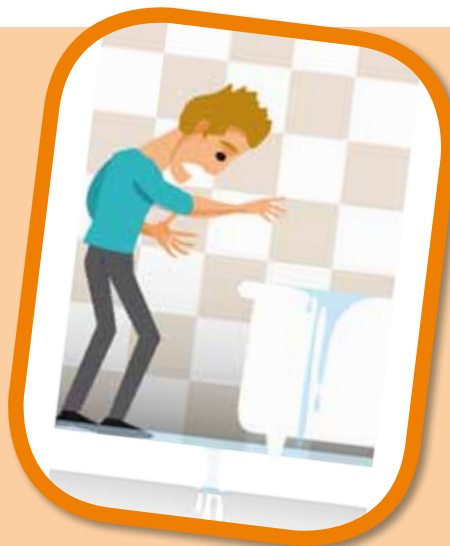
Qu'est-ce que la convention CIDRE ?

Lorsqu'un dégât des eaux met en cause deux personnes (vous, un voisin ou Valophis), la convention CIDRE (Convention d'Indemnisation Directe et de Renonciation à Recours en dégâts des Eaux) peut s'appliquer si le montant des réparations est inférieur à 1 600 € hors taxe. La convention permet donc de rembourser des travaux de rénovation ou du matériel endommagé. Attention ! Dans le cadre de cette convention, c'est votre assureur qui vous rembourse et non pas l'assurance du responsable. Mais n'ayez aucune crainte : cela n'entraînera ni hausse de vos cotisations ni application de la franchise, même si votre contrat d'assurance multirisques habitation en comporte une. Toutefois, si vous contestez le montant remboursé ou que le dégât des eaux ne rentre pas dans cette convention, un expert sera désigné pour rechercher la ou les causes du

sinistre et déterminer le montant des dommages à indemniser.

Les premiers réflexes en cas de dégât des eaux

Quand un dégât des eaux survient, vous devez impérativement faire une déclaration de sinistre à votre assureur par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai fixé par votre contrat, en général cinq jours ouvrés. De plus en plus, les assureurs acceptent une déclaration téléphonique et envoient ainsi par courrier « un constat amiable ». Si vous êtes seul en cause, vous le remplirez seul, sinon avec vos voisins. Chacun enverra le premier feuillet à son assureur et le troisième feuillet à Valophis.



> Hommage

Aline Palais, une administratrice engagée et discrète

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Aline Palais. Elle nous a quitté le 5 janvier dernier après avoir courageusement lutté contre une longue maladie. Locataire à Fontenay-sous-Bois pendant près de 32 ans, Aline Palais a entamé son parcours de militante à la Confédération Nationale du Logement dès 1994. Elle a été tour à tour, trésorière d'Unions Locales, puis présidente d'amicales, avant de devenir administratrice au sein du Conseil d'administration de Valophis Habitat en 2010. La lutte contre l'injustice et l'accès au logement social pour tous ont jalonné son parcours de militante. Toujours élégante, douce, souriante, d'une profonde gentillesse, elle était respectueuse de tous. Nous gardons un précieux souvenir d'une administratrice, très attachée aux valeurs du « Vivre ensemble » et très impliquée, notamment pour la tranquillité et la sécurité des résidents dans leur quartier. Nous saluons avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance le parcours de cette femme, ferme et discrète, et le travail qu'elle a accompli.



Facturation mensuelle de l'eau

La généralisation de la facture mensuelle d'eau se poursuit et s'étend depuis janvier, aux résidences gérées par les agences de Vitry, Créteil-Valenton et de Saint-Quentin-en Yvelines. Parallèlement, les premiers tests de facturation mensuelle démarrent à Fresnes et l'Haÿ-les-Roses. Tous les locataires seront mensualisés d'ici janvier 2017. La mensualisation a un avantage : les résidents peuvent suivre leur consommation mois par mois et être alertés au plus vite en cas de hausse anormale. Ainsi, plus de mauvaise surprise lors des régularisations !



Pour nous contacter...

vous avez le choix !



› Chiffre clés : **116 000**
appels téléphoniques
ont été reçus par nos conseillers
locataires en 2015.

**Qu'ils soient physiques,
téléphoniques ou électroniques,
les accès à nos services se multiplient !**



Céline Beaudry
Conseillère locataires

« Les locataires nous appellent à certains moments clés comme, par exemple, lors de la réception de leur avis d'échéance ou lors de la remise en route du chauffage. Les sujets ne manquent pas et nous nous employons à les rassurer et à leur apporter des explications claires et simples. Quand c'est nécessaire, nous prenons contact avec le gardien ou le chargé de gestion locataires. Il arrive que certains d'entre eux soient en colère. Même si la communication est difficile, nous les écoutons et nous nous efforçons de les aider. »

Avec les 8 agences dans le Val-de-Marne, les 2 agences et bureaux répartis sur l'Île-de-France, Valophis privilégie une organisation et des services tournés vers la proximité, au plus près des résidents. Les équipes de proximité sont à votre disposition pour vous apporter des réponses rapides et adaptées, et prendre les mesures nécessaires pour vous donner satisfaction. Aujourd'hui, nous nous dotons d'outils complémentaires pour vous aider dans votre quotidien, sans avoir à vous déplacer.

Le gardien, votre premier interlocuteur

Aucun outil ne remplacera le contact avec votre gardien. Il est à votre écoute pour répondre à vos questions et vous conseiller. Si vous rencontrez un problème technique, il enregistre votre demande, s'assure de son traitement et vous informe de son suivi. En cas de problème administratif ou financier, il peut organiser un rendez-vous avec votre chargé de gestion locataires. Celui-ci vous reçoit en agence ou lors de sa permanence dans les Espaces Accueil Locataires.

Au téléphone avec les conseillers locataires

Vous pouvez également nous contacter au **01 55 96 55 00**. Un conseiller locataires vous répond de 9 h à 17 h 30 sans interruption du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h le vendredi. Ce dernier vous renseigne ou transmet votre sollicitation à la personne

concernée. Il peut également fixer un rendez-vous avec votre chargé de gestion locataires.

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, la nuit, le week-end ou les jours fériés, **en cas d'incident technique grave ou posant un problème de sécurité, dont la réparation nous revient**, contactez le service d'urgence technique au **01 55 96 55 00**.

Un opérateur prend la demande en charge et fait procéder aux interventions, si nécessaire.

Les appels sont enregistrés. Ils font l'objet d'un compte-rendu systématique aux premières heures ouvrées. Selon la gravité de l'incident, le service d'urgence peut mobiliser le gardien et le cadre d'astreinte.

Par mail, à tout moment

Si vous devez nous transmettre un document administratif (une attestation d'assurance, par exemple), vous pouvez nous l'envoyer par email à l'adresse suivante :

servicerelationlocataire@groupevalophis.fr

De même, si vous avez une question, vous pouvez également nous la poser par mail. Nos conseillers locataires y répondront sous 48 heures.

En ligne sur « votre espace locataire »

A partir de notre site Internet www.groupevalophis.fr, nous vous proposons un espace sécurisé, votre espace locataire, qui vous est entièrement dédié. Une fois inscrit (voir article ci-contre), vous pouvez vous connecter à tout moment pour effectuer vos démarches administratives, vérifier l'état de votre compte, payer votre loyer... Vous n'avez plus besoin de vous déplacer. Cet espace locataire est accessible également depuis votre smartphone sur notre nouvelle application Valophis. Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à joindre par téléphone un conseiller locataires pour vous renseigner.

N'oubliez pas d'activer votre inscription à l'espace locataire

Une fois que vous avez renseigné le formulaire d'inscription sur l'espace locataire, vous recevez un email de confirmation avec un lien. Il faut impérativement cliquer sur ce lien pour activer votre inscription. Vous disposez de 10 jours, sinon il faudra tout recommencer...



Votre espace locataire, pourquoi et comment vous inscrire ?

Vous voulez vous connecter sur votre espace locataire ? Rien de plus simple ! On vous explique tout...

A partir d'un ordinateur

Connectez-vous sur le site Internet du groupe Valophis : www.groupevalophis.fr.

Ensuite, cliquez sur votre espace locataire, le rectangle vert situé en haut du site. Pour vous inscrire, il faudra remplir le formulaire en ligne. Un email d'activation vous sera alors transmis. Seuls les locataires en titre, c'est-à-dire signataires du bail, peuvent s'inscrire. Une fois dans votre espace locataire, vous avez accès à plusieurs

informations et fonctionnalités. Vous pouvez :

- déposer et suivre une sollicitation en ligne et visualiser vos dernières demandes,
- payer votre loyer par carte bancaire,
- suivre l'actualité de Valophis, celle de votre résidence (une alerte maintenance sur un ascenseur, par exemple),
- modifier vos coordonnées et votre situation personnelle, consulter votre bail, l'état de vos paiements, connaître la situation de votre assurance et nous envoyer l'attestation,
- retrouver les coordonnées de votre gardien, de votre agence et de votre chargé de gestion locataires.

La nouvelle application mobile de Valophis



A partir de votre téléphone portable

Tout d'abord, il faut télécharger l'application « Valophis » sur Google Play Store ou Apple Store. Si vous êtes déjà inscrit, vous entrez les mêmes identifiants que pour la version Internet pour vous connecter. Sinon, vous pouvez remplir un formulaire d'inscription. Vous y retrouvez toutes les fonctionnalités de la version Internet.



Votre espace locataire accessible de chez vous à tout moment



Yendy Violet Locataire à la résidence Delacroix à Saint-Maurice

« Nous nous connectons régulièrement sur notre espace locataire. C'est simple et rapide. Auparavant, nous payions notre loyer par chèque que nous donnions au gardien. Désormais, nous le réglons en ligne par carte bancaire, le soir, quand on est au calme et sans stress. Je consulte également mon compte. J'ai ainsi pu récemment mettre à jour mon contrat de location et joindre un document. L'application Valophis pour smartphone est également très pratique et facile d'utilisation. Je l'utilise essentiellement lorsque je suis en déplacement. »



3 questions à...

Farid Bouali, Directeur général adjoint du groupe Valophis



1. Pourquoi avoir mis en place de nouveaux modes de communication ?

Il fallait nous adapter aux moyens qu'offre Internet. La grande majorité des locataires est équipée de smartphones, de tablettes ou

d'ordinateurs. Ils ont l'habitude aujourd'hui de contacter ou d'être contactés par leur fournisseur d'électricité, leur banque, etc. Désormais, ils pourront aussi le faire avec leur bailleur, à toute heure. En créant leur compte sur l'espace

locataire, ils peuvent accéder à des informations générales mais aussi à des services personnalisés.

2. Qu'en sera-t-il des anciens moyens de contacter Valophis ?

La relation humaine, à commencer par celle entre locataires et gardiens, reste la plus importante à nos yeux. Nous avons également mis à disposition un numéro unique afin de répondre aux questions des résidents. Avec l'espace locataire, nous mettons en place des services complémentaires à ceux qui existent déjà. Cet espace est accessible sur Internet à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone

grâce à l'application. Il offre une grande souplesse et une amplitude horaire illimitée.

3. D'autres évolutions sont-elles envisagées ?

Nous souhaitons enrichir les services proposés sur l'espace locataire et tendre vers une personnalisation des informations par résidence. Nous n'en sommes qu'au début !





› Fontenay-sous-Bois

Retour à la nature

Abeilles Machine, association partenaire de Valophis, lutte pour la sauvegarde des abeilles. Elle va aménager un nouveau local, résidence Langevin à Fontenay-sous-Bois. Son projet : organiser des ateliers de transformation du miel pour les habitants.

Le thermomètre indique -2 degrés, un matin de janvier 2016, résidence Paul Langevin à Fontenay-sous-Bois. Si les abeilles ne sortiront pas de leurs ruches avant le printemps prochain, les salariés d'Abeilles Machine, eux, continuent leur combat pour la sauvegarde de l'espèce. Production de miel, visites de ruchers et animations diverses autour de la transformation du produit, l'association organise des ateliers d'éducation à l'environnement au sein de la résidence et dans le collège du quartier. « *Tout a commencé en 2007, lorsque je suis revenu d'un an de formation en apiculture dans le Gard, avec deux ruches dans le coffre de ma voiture, explique Cédric Chenevière, le fondateur d'Abeilles Machine. Je les ai installées sur un terrain vague à Fontenay-sous-Bois, puis tout s'est très vite enchaîné.* »

Sans pesticide, le miel de ville présente l'avantage d'être d'excellente qualité. L'activité étant peu développée en zone péri-urbaine, Cédric Chenevière décide de partir en quête de territoires. Il rencontre Valophis en 2010, par l'intermédiaire du service de gestion urbaine de proximité (Gup) de la Ville de Fontenay-sous-Bois. Il signe une convention qui prévoit le soutien financier et logistique du bailleur en échange de pots de miel gratuits pour les résidents.



« *Je me souviens que nous avons été surpris par l'intérêt qu'avait suscité notre première animation auprès des habitants, raconte avec plaisir l'apiculteur urbain. Soixante-dix personnes s'étaient déplacées pour la pose des deux premières ruches alors que nous n'avions collé que quelques affiches dans la résidence pour annoncer l'événement.* »

Le nombre de ruches s'est ensuite multiplié à vitesse grand V, passant de 2 à 35 en deux ans. Début 2016,

Abeilles Machine en compte 70 sur trois territoires (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne), dont la moitié est installée dans les résidences de Valophis. L'association produit 600 à 700 kilos de miel par an, vendus directement au consommateur. Prochaine étape, les ateliers de transformation des produits de la ruche, en cire, baume et autres produits de bien-être. Ouverts à tous bien sûr.



Jean-Luc Quesada, responsable de secteur à l'agence de Fontenay-Nogent

« Abeilles Machine est un projet constructif qui a du sens et attire toutes les générations. Au départ, il a fallu rassurer les habitants, maintenant tout le monde est content car la démarche leur semble très sympathique. En plus, le miel, sans pesticide, est excellent ! »



Les jeux dessinés par les enfants du centre de l'AVARA



› Fresnes

Nouveaux jeux

Avec la création d'une aire de jeux devant l'entrée du centre de l'AVARA à Fresnes, Valophis et son partenaire ont développé avec succès, une collaboration artistique.

L'AVARA (Association Vallée-aux-Renards Animation), Valophis, l'artiste Luiz Cruz et 4 jeunes Fresnois ont participé au chantier pédagogique sur la création de jeux au sol. Et tous en gardent de bons souvenirs. Car, il ne s'agissait pas seulement de remettre un coup de peinture sur le sol mais de réaliser un vrai travail d'équipe, d'engagement citoyen pour l'amélioration du cadre de vie. « *Avec ces travaux, les jeunes ont eu l'occasion de prendre conscience de la dégradation de leur environnement tout en découvrant le monde du tra-*

vail avec ses règles et ses horaires », résume Yves Nottale, directeur de l'AVARA. « *Les jeux réalisés en une semaine, pendant les vacances de la Toussaint, ont permis aux jeunes de vivre en collectivité et de préparer, par exemple, eux-mêmes les repas pour la pause à l'heure du déjeuner* », se félicite Jamila Benbouya, chargée de développement social urbain chez Valophis. Un film du chantier a même été tourné par l'association pour garder un souvenir de cette belle aventure. Réalisé dans le cadre du projet d'insertion pour mettre en valeur le travail des jeunes, le film sera diffusé sur le site Internet de l'AVARA, Facebook et YouTube. De même, une projection est prévue au printemps dans les mairies de quartiers.



Les apprenties couturières en plein préparatifs

> Orly

La mode au service du recyclage

Valoriser l'implantation des BAVE (Bornes d'Apport Volontaire Enterrées) à Orly en organisant un défilé de mode de vêtements créés à partir d'objets récupérés de la maison, tel a été le pari de Valophis, du club de prévention spécialisé Espoir, du Mac Val de Vitry-sur-Seine et de l'artiste brésilien Mario D'Souza. Retour sur une aventure surprenante.

Tout commence quand Valophis propose au club de prévention spécialisé Espoir de lancer un chantier pédagogique qui donnerait une seconde vie aux déchets. Très vite, l'idée de créer des vêtements et des accessoires à partir de matériaux récupérés, prend forme. Valophis et Espoir font appel à l'expertise du Mac Val et rencontrent Mario D'Souza connu pour la valorisation des déchets dans son art. L'objectif était d'impliquer des jeunes filles dans le projet : onze d'entre elles s'en sont emparé avec enthousiasme. Sous le parrainage de l'artiste brésilien, elles ont dessiné, découpé, monté et fabriqué leurs propres robes, qu'elles porteront lors d'un défilé de mode en avril prochain au Mac Val. De plus, leurs travaux ont été exposés à l'occasion de la journée de la femme le 8 mars, au centre culturel de la ville d'Orly.



> Trappes-en-Yvelines

Opération papier peint

« Les ateliers bricolage », instaurés par Valophis depuis octobre 2015, continuent sur leur lancée. En janvier, une formation à la pose de papier peint a été proposée à l'atelier des projets de Trappes.

Repérer si un mur est prêt à accueillir ou non du papier peint, préparer la colle et la surface à encoller, puis poser la toile le plus proprement possible, sont autant de questions et de gestes que nous devons savoir faire quand on entreprend des travaux chez soi. Le groupe Valophis a organisé une formation, à l'atelier des projets de Trappes, pour préparer les apprentis « peintre-décorateur » dans le cadre des « ateliers bricolage », mis en place depuis l'automne dernier. Animée pendant deux heures par un compagnon bâtisseur, cette formation s'est déroulée dans des conditions optimales grâce à la mise en scène

de l'appartement pédagogique. Le lieu, équipé comme un logement, avec sa cuisine, son salon et sa salle de bain, donne, en effet, l'impression d'être « à la maison » et offre aux participants une mise en situation réelle.

A raison d'une date par mois jusqu'en juillet 2016, les ateliers bricolage aborderont toutes sortes de travaux, auxquels les résidents pourraient être confrontés, comme l'électricité ou la plomberie. Ouverts à tous, il suffit de s'inscrire auprès d'Abdoul Karim Sy, votre agent de gestion urbaine de proximité. Prochain atelier : le carrelage.



Les nouveaux chez Valophis



> **Christel Guillaud**,
chargée de gestion locataires à
l'agence de Saint Quentin-en-
Yvelines



> **Richard Evenisse**,
gardien à l'agence de Créteil-
Valenton

Et...

> **Najet Bessouyah**,
gardienne à l'agence d'Orly



Les travaux pratiques : la pose du papier

Le 5 avril : toutes les chaînes de la TNT seront diffusées en haute définition !

Depuis le début d'année, une campagne de communication vous informe du passage de la Télévision Numérique Terrestre en haute définition. Le basculement aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril. Quels sont les changements et comment s'y préparer afin d'éviter l'écran noir ?

Le site www.recevoirlatnt.fr vous donne toutes les informations sur le passage à la TNT



Vérifiez la compatibilité de votre adaptateur télé dès maintenant !

Actuellement, sur les 31 chaînes nationales que compte la TNT, seules 11 sont diffusées en haute définition. Une nouvelle norme de diffusion plus récente et performante, va permettre de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des chaînes gratuites avec une meilleure qualité de son et d'image.

› Qui est concerné par le passage à la TNT HD ?

Tout dépend de la manière dont vous recevez la télévision.

- Si votre téléviseur est relié à une antenne réseau : vous êtes concerné. Vous pouvez dès maintenant vérifier la compatibilité de votre téléviseur. Sinon, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD sans tarder !

- Si vous recevez la télévision par le câble ou le satellite sans abonnement : vous êtes peut-être concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTsat) ont décidé de passer à la TNT HD à la même période. Renseignez-vous auprès d'eux.

- Si vous recevez la télévision par la box ADSL ou par la fibre : vous n'avez rien à faire car votre équipement est déjà compatible HD.

› Comment être sûr de recevoir la TNT HD ?

Si vous recevez la TNT par l'antenne réseau (individuelle ou collective), vous pouvez faire un test pour vous assurer que votre téléviseur est prêt :
1) affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo Arte HD s'affiche. Si c'est le cas, votre télé est compatible. Le 5 avril, vous aurez à régler votre téléviseur ou votre adaptateur pour recevoir la télé en haute définition.

2) Si ce n'est pas le cas, il faudra vous procurer un adaptateur TNT HD à 25 € environ. Ne tardez pas à vous équiper, sinon vous ne recevrez plus la télé après le 5 avril. Inutile de changer de téléviseur, l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit.

Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels. Ils se sont engagés à fournir une information neutre aux téléspectateurs et à leur faciliter le passage à la TNT HD. N'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site www.recevoirlatnt.fr.

Le jour J

Le matin du 5 avril, si votre téléviseur est relié à une antenne réseau, vous devrez lancer une recherche et une mémorisation des chaînes, à partir de la télécommande de votre téléviseur ou de votre adaptateur. Retrouvez le mode d'emploi sur le site www.recevoirlatnt.fr.

Des aides pour accompagner les téléspectateurs en difficulté

Pour les téléspectateurs les plus en difficulté, l'Etat a prévu une assistance technique et une aide financière.

- **L'aide à l'équipement TNT HD** : vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 25 euros dès maintenant, si vous êtes exonérés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et si vous recevez la télévision uniquement par l'antenne réseau. Pour en bénéficier, un justificatif d'achat de l'adaptateur doit être présenté.

- **L'assistance de proximité** : un agent de La Poste peut intervenir gratuitement à votre domicile pour mettre en service l'équipement TNT HD que vous aurez préalablement acheté. Pour bénéficier de cette aide : il faut recevoir la télévision par l'antenne réseau et tous les membres du foyer doivent avoir plus de 70 ans ou un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est déjà disponible en appelant au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Pour toute question, vous pouvez :

- consulter le site www.recevoirlatnt.fr. Vous y retrouverez toutes les informations sur le passage à la TNT HD (les tutoriels d'explication, les conditions d'éligibilité aux aides et les tests d'autodiagnostic).
- ou contacter le **0970 818 818** (appel non surtaxé), ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.